



Rodez, le 15 décembre 2017

Monsieur le Président,

JEAN-CLAUDE
LUCHE

SÉNATEUR DE
L'AVEYRON

Membre de la
Commission
"Aménagement
Territorial et
Développement
Durable"

CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL
DU CANTON DE LOT
ET PALANQUES

PRÉSIDENT
AVEYRON
AMBIEN
ATTRACTIVITÉ

Vous avez apprécié dernièrement mes attention sur les travaux effectués au printemps 2017 sur la RD 19 entre Saint-Germier d'Or et Sainte-Eulalie d'Or et plus particulièrement sur votre souhait de sécurisation des trois kilomètres de cheminement mixte piétons-cyclistes pour la Véloroute de la vallée du Lot.

Sachez que j'ai bien pris note de vos remarques et suggestions. Le Conseil départemental de l'Aveyron qui travaille sur ce dossier, ne manquera pas d'en tenir compte, dans le cadre de l'étude qui est actuellement en cours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.


Jean-Claude LUCHE

Monsieur Julien SAVARY
Vice-Président de l'association deux pieds deux roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc
Roussillon
5 avenue F. Collignon
31200 TOULOUSE